

La domination même est servile, quand elle tient à l'opinion; car tu dépends des préjugés de ceux que tu gouvernes par les préjugés.

Jean-Jacques Rousseau



Voix d'Exils

TRIMESTRIEL ROMAND D'INFORMATION SUR L'ASILE

Suisse romande

L'ODAE essaie de veiller à la bonne application des lois sur les étrangers

En moins de deux ans d'existence, l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers a dénoncé des cas d'application excessive des lois sur l'asile et les étrangers.



©Christophe Pittet

Lire page 3

Dossier

Débutés, expulsés, emprisonnés, ils sont de retour en Suisse



Par trois fois au moins, des requérants d'asile renvoyés par les autorités helvétiques ont payé cher leur désertion dans leur pays d'origine. L'ODM ne semble pourtant pas pressée de tirer les leçons de ces erreurs.

Lire page 7-9

Journée du réfugié

Lire page 5

Une table ronde et une exposition en prélude



Genève

Lire page 11

Les exilés tibétains de Genève se mobilisent contre répression chinoise



Valais

Lire page 14

Fête des 5 Continents
Célébration «écologique» de la différence



Vaud

Lire page 17

Intégration des personnes admises à titre provisoire:
portrait d'une génération sacrifiée

Edito

Sombres coulisses des discriminations à l'embauche

Les requérants d'asile, comme les autres immigrés, sont susceptibles d'être victimes de discriminations à l'embauche en raison de leur origine. Plusieurs témoignages recueillis par notre rédaction signalent la réalité de ce problème. Certes, il ne s'agit pas du seul problème qu'ils rencontrent. Le fait qu'ils ne maîtrisent pas la langue, que leurs diplômes ne soient pas reconnus en Suisse ou que leurs capacités et compétences, acquises dans leur pays d'origine, ne soient pas prises en considération et directement transférables sur le marché du travail du pays d'accueil, sont autant d'obstacles à leur accès à l'emploi.

A l'heure actuelle, il est difficile de savoir, par exemple, si les requérants d'asile sont régulièrement ou occasionnellement victimes de discriminations et s'ils font face à des situations particulièrement défavorables sur le marché du travail. Aucune étude sérieuse – avec des données précises – n'a été faite sur le sujet ces derniers temps. Il est temps que des institutions chargées d'encadrer et d'orienter le parcours des requérants d'asile se penchent sur le thème des discriminations à l'embauche touchant ce public désorienté et en proie à de sérieux doutes.

La Rédaction

Courriers des lecteurs

Bonjour,

Je suis un lecteur assidu de Voix d'Exils. Numéro après numéro, vous faites l'effort de traiter des sujets pointus et sensibles. Vous le faites bien malgré vos faibles moyens. J'ai apprécié l'article sur le racisme qui sévit parfois entre étrangers. Originaire de Somalie, je suis arrivé en Suisse il y a plus de quinze ans. J'ai vécu et je vis encore des situations difficiles de racisme. Mais je ne vous écris pas pour me plaindre.

Je veux seulement attirer votre attention sur le traitement partiel du sujet. C'est un sujet grave. Vous devriez aller en profondeur et nous donner des explications sur la manifestation de ce fléau entre étrangers dans ce pays. Pourquoi? Il est vrai que beaucoup d'étrangers (Européens, Africains, Asiatiques et Sud-Américains) sont bourrés de préjugés racistes en arrivant ici. Ils sont souvent mal éduqués. Ils ont une connaissance «coloniale» des autres peuples et continents. Pourquoi les autorités suisses laissent-elles cette situation s'enraciner? Si elles ne le savent pas encore, votre rôle consiste aussi à les interpeller pour qu'elles prennent des mesures adéquates. Un danger réel se développe lentement mais sûrement. Je vous encourage à aller plus loin dans l'analyse du problème et sans concession. Et bon courage.

Saad, Bienne.

Bonjour,

Je voudrais vous dire merci pour la couverture faite par votre rédaction autour de la visite des jeunes alémaniques à Genève (numéro 30, ndlr). Je trouve rafraîchissant le traitement d'un tel sujet et je souhaite lire souvent dans vos colonnes des nouvelles aussi intéressantes.

Bravo à Monsieur Christian Fallegger qui a pris l'initiative de conduire ses élèves lucernoises à Genève à la découverte de la vie des requérants d'asile. C'est un exemple que d'autres enseignants suisses devraient suivre. Ils rendraient un grand service à la jeunesse suisse qui va devoir être en contact régulier avec des personnes venues de loin. Mondialisation oblige.

Fabienne, Genève

Voix d'Exils N° 31

Sommaire

Suisse romande

L'ODAE essaie de veiller à la bonne application des lois sur les étrangers 3

Débat

Racisme entre étrangers en Suisse
Deux membres de Kultura s'expriment sur la question 4

Journée du réfugié 2008

Une table ronde et une exposition en prélude 5

Portrait

Yves Lubamba dans son mini-studio de montage: «Je voudrais désormais travailler à mon compte» 6

Dossier

Débutés, expulsés, emprisonnés, ils sont de retour en Suisse 7-9

Genève

Quand le partage de repas devient prétexte au dialogue interculturel 10

Les exilés tibétains de Genève se mobilisent contre la répression chinoise 11

Neuchâtel

Ethnologue en stage à Caritas Neuchâtel 12

Droit des étrangers 13

Valais

Fête des 5 Continents: Célébration «écologique» de la différence 14

Les requérants d'asile mettent la main à la pâte 15

Vaud

Débouchés: «Quans j'aide, je reçois aussi!» 16

Intégration des personnes admises à titre provisoire: portrait d'une génération sacrifiée. 17

Récit illustré 18-19

Précision

Dans le numéro 29 de Voix d'Exils, en couverture, nous avons malencontreusement illustré un article intitulé «Le renvoi de Suisse de déboutés congolais se profile à l'horizon» par la photo de Jacques de Preux du Bureau d'Aide au départ (BAD) de la Croix-Rouge genevoise. Cette illustration est susceptible de créer une confusion regrettable entre les activités du BAD, qui offre ses services pour les départs volontaires, et les accords de renvois que la Suisse cherche à signer. Nos excuses à l'intéressé et au BAD.

Suisse romande

L'ODAE essaie de veiller à la bonne application des lois sur les étrangers

L'Observatoire du droit d'asile et des étrangers (ODAE), né de l'opposition aux nouvelles lois sur l'asile et les étrangers par certains parlementaires et autres personnalités de Suisse romande en 2006, tourne à plein régime et inscrit plusieurs réalisations significatives à son bilan.

Créé en février 2007 en réaction à l'adoption des durcissements de la loi sur l'asile et celle sur les étrangers, l'ODAE permet au défenseurs de l'asile de rendre visible la réalité cachée de ce que subissent des demandeurs d'asile et des étrangers en Suisse.

Les fiches descriptives constituent la plus belle réussite de l'ODAE. Aldo Brina, politologue, est le permanent du bureau de Genève. Il nous explique la raison d'être de ces documents. «Les fiches sont élaborées par l'observatoire. Elles relatent des cas strictement réels, dont nous avons soigneusement vérifié l'authenticité. Ces fiches descriptives n'ont pas d'autre but que de faire parler des personnes requérantes d'asile ou des étrangers sans autorisation légale de séjour».

Le fait de rendre public ces cas permet à la presse, aux parlementaires et à d'autres personnes engagés dans la défense des requérants d'asile et des étrangers d'intervenir, armés d'arguments solides et fiables. Ainsi, le 19 mars 2008, sur la base d'un cas signalé par l'ODAE, le conseiller national socialiste Ricardo Lumengo a déposé une interpellation à Berne pour demander la mise à disposition de trois médecins-psychiatres pour s'occuper des cas de troubles mentaux dont souffrent les demandeurs d'asile dans les Centres d'enregistrement et de procédure (CEP).

Suite à des investigations de l'ODAE, le conseiller national vert Ueli Leuenberger a lui aussi déposé une motion parlementaire à Berne pour demander au Conseil fédéral des mesures pour éviter le renvoi de mère sans-papiers et de leur enfant suisse.

Cas médiatisés

Deux cas soulevés par l'ODAE font grand bruit en ce moment. Ce sont ceux d'Ibrahim et de Guran*. Ibrahim, Guinéen, arrive en Suisse en 2001 et demande l'asile. Sa demande est rejetée et son renvoi devient exécutoire. Dès 2002, il noue une relation intime avec Aïssa, ressortissante sénégalaise titulaire d'une autorisation d'établissement. Dès 2004, le couple fait ménage commun. Un premier enfant naît de cette relation, mais Ibrahim ne fait pas les démarches nécessaires pour le reconnaître officiellement comme son enfant. Ibrahim entretient selon les dires d'un proche une rela-

tion étroite avec son enfant. En 2007, Ibrahim et Aïssa déposent une demande en vue du mariage auprès de l'Office d'état civil de Genève. Ibrahim, qui n'avait pas d'antécédent, est cependant arrêté vers la fin de l'année en possession de cannabis et condamné à un mois de détention. Dès lors, son renvoi est préparé activement. À la mi-janvier, il refuse, sans violence, de monter dans un avion, et le 18 janvier 2008, les autorités cantonales décident de le placer en détention en vue du renvoi.

Plusieurs démarches sont entreprises pour obtenir une autorisation de séjour, mais aucune n'aboutit. Après le rejet par l'ODM d'une demande de réexamen, le Tribunal administratif fédéral (TAF) lui demande 1'200 francs, qu'il ne peut pas payer, pour traiter son recours. Le 13 mars, son avocat revient à la charge en présentant de nouveaux éléments sur les risques encourus en Guinée. Ibrahim ne recevra cependant pas de réponse à cette requête, pas plus qu'à sa demande d'autorisation de séjour basée sur le respect de la vie familiale. Le 25 mars 2008, bientôt père de deux enfants et en phase de se marier avec une personne établie en Suisse, Ibrahim est tout de même renvoyé par vol spécial vers la Guinée. L'affaire est loin d'être close.

Pas de permis C

Guran, qui a émigré du Kosovo en 1990 pour venir en Suisse, est un ancien travailleur sans statut du secteur de la construction. Sa femme l'a rejoint et ils ont eu trois enfants. Ils disposent d'un permis B (autorisation de séjour à l'année) obtenu à titre humanitaire en 2001. En 2007, Guran adresse aux autorités une demande anticipée d'autorisation d'établissement (permis C), comme le permet la loi après 5 ans déjà en cas de bonne intégration (article 34 de la loi sur les étrangers, LEtr). Suite à un accident de travail, Guran occupe un emploi de gardien de musée et suit des formations pour se reconverter professionnellement. Il travaille comme juge assesseur au Tribunal des Prud'hommes. Lui et sa femme ont réussi un examen de français mis sur pied par le Bureau de l'intégration genevois et validé par l'Office fédéral des migrations (ODM).

L'autorité cantonale donne un préavis favo-



Aldo Brina, politologue, est le permanent du bureau de l'ODAE de Genève

nable à la demande et la fait suivre à l'ODM. L'Office fédéral la refuse, expliquant que le niveau de français atteint, même s'il correspond à celui défini dans la loi, est trop bas vu la durée du séjour, et que l'intégration professionnelle du couple n'est pas suffisante. Selon l'ODM, le fait que Guran soit en reconversion professionnelle et qu'il exerce une fonction de juge n'y change rien. Un recours est déposé, car Guran remplit tous les critères requis. Le refus de sa demande revient aussi à remettre en question la qualité des mesures d'intégration mises en oeuvre par les autorités genevoises. C'est ce que soutient l'ODAE.

Des applications excessives des lois existent. C'est pourquoi Aldo Brina exhorte les citoyens suisses à lire et à diffuser autour d'eux les fiches publiées sur le site de l'ODAE. Cet acte permet aux personnes victimes de pratiques abusives de pouvoir bénéficier d'une révision de leur situation. L'Observatoire a continuellement besoin qu'on lui signale de nouvelles situations dans lesquelles l'application de la loi entraîne des conséquences graves sur le plan humain.

Pour fonctionner correctement et atteindre ses objectifs, l'ODAE fait appel à la générosité de tous. Un dépliant explicatif vient d'être mis en ligne sur son site internet: <http://stopexclusion.ch/observatoire>

La Rédaction

* noms fictifs

Débat

Racisme entre étrangers en Suisse

Voix d'exils a lancé le débat dans le numéro 30 paru en mars dernier. Des réactions tombent. Le racisme existant entre communautés étrangères préoccupe la Maison Kultura*. Cette organisation faitière des associations d'étrangers résidant à Genève tente d'y apporter des solutions. Deux de ses membres qui ont analysé le fléau à partir de leurs propres expériences se prononcent.



© VDE

Pour Alpha Dramé, il existe des élans de solidarité qui permettent aux communautés étrangères de se surpasser et de gommer leurs différences.

Guillermo Montano

Ancien président de Kultura, animateur culturel à la maison de quartier des Acacias, Genève

«Le racisme, on l'amène aussi de chez nous. Il s'exprime malheureusement au quotidien dans des milieux multiculturels. C'est important de poser le débat.

On est d'abord raciste envers ses propres compatriotes, puis vers d'autres immigrés dont on ne connaît pas bien la culture. Le racisme existant entre populations immigrées est aussi délicat que celui qui occupe les médias, entre Suisses et étrangers. Le problème est grave quand il touche des groupes minoritaires subissant les décisions des autres.

J'ai remarqué que certains Sud-Américains tiennent des propos racistes vis-à-vis des Africains par exemple. C'est la manifestation du ravage de l'héritage colonial. Pourtant certains peuples d'Amérique latine et d'Afrique ont beaucoup de choses à partager. Il y a des liens non négligeables.

Une organisation comme Kultura a donc du pain sur la planche. Elle doit réussir à faire cohabiter ces étrangers qui ne comprennent pas encore que l'union des différences fait la force. Pour y arriver, Kultura devra davantage compter sur l'engagement de ses membres plutôt que sur l'appui de l'Etat».

* Maison Kultura est une structure faitière qui regroupe aujourd'hui une quarantaine d'organisations (asiatiques, africaines, européennes et latino-américaines) actives sur le terrain de l'immigration, l'intégration, l'interculturalité et la coopération internationale. www.kultura.ch

Alpha Dramé

Président de Kultura, représentant vert au Conseil municipal, Genève

«Chaque fois qu'on parle de racisme en Suisse, on oublie d'évoquer les sociétés d'origine des immigrés où beaucoup de personnes sont profondément racistes. Je prends l'exemple de mon pays natal, la Guinée. Mon père est Sarakolé, ma mère Peule. Ce sont deux cultures différentes. La famille de ma mère considère celle de mon père comme étant inférieure. J'ai souffert de cette discrimination lorsque je vivais en Guinée, dans une société qui conserve toute sa structure féodale. Dans une partie de l'Afrique, ce type de discrimination existe entre «Noirs» et «Arabes» et se décline à l'infini entre tribus, clans et autres groupes de populations. Cela se fait en silence avec un cynisme effroyable, vu d'ici.

En Occident, dans une société structurée différemment et régie par d'autres règles juridiques, ce débat prend une autre résonance. Je me sens chez moi en Suisse et j'affiche ma différence en toute égalité.

Une organisation comme Kultura doit mettre sur pied une plate-forme d'échanges entre communautés étrangères pour leur permettre de redéfinir leur comportement et instaurer une sorte de code de conduite. Toutefois, il existe des élans de solidarité qui permettent à ces communautés de se surpasser et de gommer leurs différences. Ensemble, on fait face aux discriminations du pays d'accueil. Dialogue et partage sont des outils efficaces pour exorciser ce mal».



© VDE

Guillermo Montano estime que «le racisme existant entre populations immigrées est aussi grave que celui qui occupe les médias.»

Journée du réfugié 2008

Une table ronde et une exposition en prélude

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et l'Office fédéral des migrations (ODM) ont organisé à l'Eglise française de Berne une table ronde sur le thème de l'intégration le 15 mai dernier, marquant ainsi le démarrage des manifestations relatives à la Journée du réfugié.



Ricardo Lumengo, Heidi Stock et le rappeur Greis sont d'accord sur un point : l'intégration des migrants ne peut se faire sans le soutien de la population suisse.

« Cette année, la Journée du réfugié tombe en plein Euro 2008. C'est l'occasion de se demander pourquoi les footballeurs, quelle que soit leur origine, sont mis sous les feux des projecteurs dans le monde du sport, tandis que d'autres personnes, aussi issues de la migration, peinent à sortir de l'ombre de l'asile, bien qu'elles soient souvent bien intégrées ». Telle est la réflexion de fond des organisateurs qui ont placé cette Journée sous le thème « La Suisse et moi : une équipe qui gagne ! »

Lors de cette rencontre, trois personnalités connues en Suisse ont débattu sur les mesures d'encouragement de l'intégration sous l'angle des opportunités et des obstacles possibles. Heidi Stock, responsable de division à l'intendance de l'Hôpital de l'Île et cheffe du projet « Cours d'allemand » pour collaborateurs de langue étrangère, a souligné qu'elle ne devait pas obliger ces derniers à suivre des cours de langues, mais qu'ils venaient au contraire de leur propre gré.

Un rappeur romand ayant grandi à Berne, Greis, a évoqué ses difficultés de scolarité dans une localité suisse allemande en baragouinant la langue locale. Pour lui, la promotion de l'in-

tégration des migrants ne peut se faire sans le soutien de la population suisse.

Ricardo Lumengo, conseiller national socialiste et ancien réfugié angolais, a mis l'accent sur l'importance des rencontres entre les migrants et la population locale. L'apprentissage de la langue ne suffit pas.

En marge de cette table ronde, une exposition a été inaugurée. Baptisée « L'Autre.ch », elle est l'œuvre de deux femmes engagées de Lausanne qui ont voulu donner la parole aux migrants sur des affiches « grand format ». Ceux-ci racontent pourquoi ils ont quitté leur pays, quels ont été leurs itinéraires, comment ils sont arrivés en Suisse et comment ils se sont ensuite acclimatés.

L'exposition se tient jusqu'au 22 juin 2008 dans l'Eglise française de Berne. Heures d'ouverture : du mardi au vendredi, de 8 à 12 heures et de 13 à 17 heures, samedi de 8 à 15 heures.

Les manifestations marquant la Journée du réfugié sont programmées pour le 20 juin. Vous pouvez consulter l'agenda sur le site Internet de l'OSAR www.osar.ch/events

La Rédaction

Rapport

Les réfugiés ne vivent pas en vase clos

L'Office fédéral des migrations (ODM) vient de rendre public son rapport final sur l'intégration des réfugiés (permis B). Hormis les sempiternelles questions d'apprentissage de la langue, de l'emploi et de la santé, l'étude de l'ODM a mis le doigt cette fois-ci sur un sujet très peu abordé, sinon sous un angle souvent négatif dans la littérature politique sur les réfugiés : les contacts entre Suisses et étrangers. Entre 2002 et 2005, les enquêteurs de l'ODM ont récolté des données sur 2200 réfugiés détenteurs de permis B dans 21 cantons.

Selon le rapport, deux tiers de réfugiés ont des contacts réguliers avec la population résidente. Ce taux atteint 72% après cinq années de présence dans le pays. Un tiers de réfugiés participent activement à une association ou organisation constituée de gens vivant en Suisse depuis cinq ans au moins. Ceux-ci se déclarent satisfaits de leurs contacts avec les personnes vivant en Suisse. Un bémol : 47% des réfugiés sont actifs dans une organisation de leur communauté d'origine. Néanmoins 33% participent activement à une association suisse.

Cette étude démontre que la plupart des réfugiés font des efforts concrets pour s'intégrer en Suisse. Le rapport complet de l'ODM peut être consulté à cette adresse : www.bfm.admin.ch/etc/medialib/data/migration/integration/controlling_der_integration.Par.0002.File.tmp/Schlussbericht_Controller_IntegrationB-f.pdf

La Rédaction

Portrait

Zoom sur la persévérance d'un passionné de l'image

Yves Lubamba Kilembé est un photographe et vidéaste amateur qui se fait un nom au sein la communauté congolaise en Suisse. Il vise l'excellence et l'autonomie financière, à force de travail et d'abnégation.

Amoureux de la photo et de la vidéo depuis l'enfance, Yves Lubamba Kilembé en a fait le fil rouge de sa vie. A Kinshasa, sa ville natale, il réalisait pour quatre sous des reportages à l'occasion de cérémonies de retrait de deuil, anniversaires, baptêmes et autres événements. Son activité est interrompue par son départ en exil. Arrivé en Suisse en 2001, la passion de l'image resurgit, malgré les difficultés inhérentes à la vie de requérant d'asile. «Un jour, j'ai proposé aux responsables de mon église de monter les images des prédications qu'on enregistre tous les dimanches, au lieu de les garder à l'état brut».

«On réalisait, poursuit-il, les montages chez un fidèle qui maîtrisait déjà le métier. C'est lui qui m'a permis de me perfectionner en montage».

Grâce à ses économies, Yves Lubamba Kilembé réussit à se procurer une caméra.

«Pour peaufiner mon apprentissage, j'ai choisi de m'exercer en réalisant gratuitement des reportages lors des cérémonies de mariage, des concerts et des anniversaires».

Il complète ses prestations en s'essayant à la photographie avec brio. Se jeter à corps perdu dans l'art visuel lui a permis de surmonter une période très difficile de sa vie à Genève: le rejet de sa demande d'asile en ... lui a valu en effet le retrait de son autorisation de travail. A cette époque, il n'exerçait pas en tant que vidéaste et photographe, mais comme employé dans le secteur de la restauration. Il détient d'ailleurs un diplôme d'aide-cuisinier. Un parchemin décroché au Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA).

A la recherche de l'excellence

En 2007, il intègre le «Camera Club de Genève», une association qui réunit depuis 1929 les vidéastes amateurs de la région genevoise au Centre de l'Espérance, dans le quartier des Eaux-Vives. «J'y apprend beaucoup de choses, notamment le montage vidéo sur PC, la prise de son, la lumière». L'agilité, le sérieux dans son travail et le souci de la perfection font de lui l'amateur le plus demandé dans les communautés d'origine africaine. Petit à petit, sa réputation se répand à Genève où on le surnomme «Top vision» en raison de ses prouesses artistiques. Cette année, Yves Lubamba bénéficie alors de quelques largesses de ceux qui apprécient son travail.



Yves Lubamba dans son mini-studio de montage: « Je voudrais désormais travailler et m'installer à mon propre compte».

«Cela m'a permis d'acheter un ordinateur, une camera professionnelle et un dictaphone. J'ai l'équipement digne d'un mini-studio», commente-t-il.

«Top vision» a aussi acquis de l'assurance et de la sérénité après plus de cinq ans de pratique en Suisse. «Je tourne, je monte et je réalise l'ensemble de mes films, sans avoir recours à un tiers». Conscient de ses capacités, Yves Lubamba brûle d'envie de vivre de sa passion. «Je ne veux pas m'arrêter en si bon chemin, je voudrais désormais travailler et m'installer à mon propre compte».

Objectif: permis de travail

Pas si facile de décrocher une autorisation de travail, surtout pour une activité libérale. Yves Lubamba l'attend, cette décision, depuis des lustres. Il pense avoir rempli les critères pour l'obtention d'un permis B (cas de rigueur). «L'Office cantonal de la population juge que je ne fais pas suffisamment preuve d'intégration, pourtant je suis francophone, je respecte la loi, je n'ai de problème avec personne, et je suis actif du point de vue professionnel», se

plaint-il.

Interrogé sur le «blocage» dont souffre «Top vision», Thierry Horner du Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT) estime que le requérant devra s'évertuer à expliquer la nature de son travail, le type de reportages réalisés, les tarifs pratiqués, et prouver qu'avec son activité il est capable d'être autonome financièrement».

Nehat Rexhepi, assistant social aux Tattes pense, quant à lui, que M. Lubamba devrait monter «une société à responsabilité limitée (SARL) afin de bénéficier d'une autorisation d'activité indépendante. Point difficile pour cette solution: il faut détenir au minimum un permis B». Yves Brutsch du Service juridique du Centre social protestant (CSP) avoue ne pas être spécialiste des permis, mais s'indigne de la législation actuelle. «La loi n'est pas intelligente, car elle va à contre-courant du système d'intégration».

Yves Lubamba se dit prêt à suivre légalement la procédure jusqu'au bout. Un vrai passionné, ce Lubamba.

Andy MACK

Déboutés, expulsés, emprisonnés, ils sont de retour en Suisse

Par neuf fois au moins, des requérants d'asile déboutés par la Suisse ont été condamnés à leur retour par les autorités de leur pays. Après avoir connu la prison, huit d'entre eux sont quand même revenus pour obtenir la protection due aux réfugiés politiques. Témoignage d'Ihab Alariki, requérant yéménite, analyse de la rédaction et explications de l'ODM sur ces cas tragiques.

Ihab Alariki devait rentrer dans son pays, le Yémen. C'est ce qu'exigeait la lettre de rejet de sa demande d'asile. Tous les recours étaient épuisés, il n'y avait plus d'alternative. Après bout d'une longue résistance, Ihab est finalement rentré chez lui. A peine arrivé à l'aéroport de Sanaa, la capitale du Yémen, il a été jeté en prison et maltraité. La suite, c'est une histoire douloureuse que Ihab, heureusement de retour en Suisse, a bien voulu nous raconter.

«Je suis Yéménite, j'ai 37 ans. Je suis marié et père de deux enfants, dont l'un est né en Suisse. En 2000, j'ai demandé l'asile en Suisse. Je vivais à Genève avec ma famille, j'avais un travail à l'Hôtel Hilton, tout allait bien pour moi. Mais ma demande d'asile a été rejetée. Je me suis battu contre cette décision, j'ai fait tous les recours possibles, en vain. En septembre 2005, la police a tenté de me renvoyer avec ma famille mais, devant ma résistance, le commandant a refusé de nous embarquer. Depuis, par précaution, je ne dormais plus à la maison, persuadé que la police ne s'en prendrait pas à ma femme et à mes enfants. Un jour d'octobre, c'est pourtant ce qui s'est passé: ma femme et mes enfants ont été renvoyés au pays, escortés par quatre policiers. Choqué, ne pouvant vivre sans eux, je me suis résolu à les suivre, une dizaine de jours plus tard. Cela a été le début du cauchemar.

«Confiant en la Suisse, j'ai vite déchanté»

Lorsque je suis arrivé à l'aéroport de Sanaa, j'ai été immédiatement arrêté et mis en prison. J'ai été maltraité. Heureusement, mon frère a pu alerter des personnes en Suisse qui étaient au courant de ma situation, dont mon avocat. Grâce à leur mobilisation et à différentes interventions à un haut niveau, j'ai été libéré après deux semaines. Mais c'était quitter une petite prison pour entrer dans une prison plus grande: les autorités yéménites ont confisqué mon passeport et m'ont interdit de quitter le pays. Je me sentais dans une totale insécurité. Il fallait que je quitte le pays.

Sans passeport, surveillé, c'était vraiment difficile. Mais j'ai la chance d'avoir un ami influent. Il s'est senti concerné par mes difficultés, m'a procuré des papiers et a financé mon voyage. On me conseillait de partir à Djibouti ou en Arabie saoudite. J'ai choisi de revenir en Suisse, dans l'intention de déposer une deuxième demande d'asile, ce que j'ai fait le 26 mars 2007. J'avais une telle confiance en la Suisse. J'étais persuadé que les autorités reconnaîtraient rapidement leur erreur et qu'elles la répareraient. J'ai vite déchanté.

Ma demande d'asile a été enregistrée sous le même numéro N que la première, mais j'ai été attribué au canton du Valais à la place de Genève. A ce jour, je n'ai reçu aucune décision de la part de l'Office fédéral des migrations. Pas même un



©VDE - Gholan Khattib

Ihab Alariki essaie de se refaire une vie en Suisse après le cauchemar des geôles yéménites.

signe. Aujourd'hui, je ne sais plus quoi penser. Je vis très mal cette situation. A force de ne pas dormir et de vivre dans l'angoisse, je commence à avoir de sérieux problèmes de santé. Je me sens piégé et je me dis que j'aurais dû chercher ailleurs cet asile que la Suisse hésite tant à me donner. Ma plus grande souffrance, c'est de vivre séparé de ma femme et de mes enfants qui sont restés au pays. Des membres de ma famille s'en occupent, mais ils vivent dans la peur et l'incertitude.

J'essaie de me refaire une nouvelle vie dans ce nouvel environnement. J'ai oublié l'Hôtel Hilton et je travaille comme cuisinier au Centre de requérants d'asile de Collombey. J'essaie aussi de faire un peu de sport. Ce qui me tient debout, c'est ma bataille au niveau de ma procédure d'asile. J'ai fait de multiples interventions pour faire accélérer le traitement de mon dossier. Je me suis engagé avec des compatriotes pour faire stopper les renvois vers le Yémen. Mais franchement, j'ai l'impression que tous ces efforts ne servent à rien et que personne ne m'écoute».

Rassido BAYIRE

Des décisions fatales et pas si isolées

Stanley Van Tha, Ihab Alariki, Hüseyin Vural, Ali Sirimsi, Mehmet Sirimsi, Mehmed Özdemir, Janus Salihi, Ramadan Veliù, Shiar Amhad... Ces neuf hommes ont en commun d'avoir été emprisonnés à leur retour au pays après un refus d'asile par la Suisse. Cette dernière a finalement donné une seconde chance à huit d'entre eux. Le neuvième s'est suicidé avant.

Leur histoire commence comme celle de beaucoup de requérants d'asile : des autorités suisses qui ne croient pas aux persécutions alléguées; un renvoi par la force. La suite tourne alors au drame, car la punition tombe : Hüseyin Vural, par exemple, un Kurde de Turquie, a vu s'écouler 15 ans entre sa première demande d'asile, en 1991, et l'obtention finale du statut de réfugié, en 2006. Entre les deux, il a été condamné à 12 ans et demi de prison et subi de nombreuses tortures. Revenu en Suisse en 2005, il n'a obtenu l'asile qu'un an plus tard.

L'affaire Stanley Van Tha (lire ci-contre) a été fortement médiatisée, notamment lors de son retour triomphal en Suisse, en janvier dernier. La mobilisation en sa faveur avait été soutenue par plusieurs associations, dont Amnesty International. Un reportage effectué par la réalisatrice suisse Irène Marty avait également contribué à sa notoriété. Beaucoup ont cru alors qu'il s'agissait d'un cas isolé, ce que dément l'aventure de ces autres requérants. L'un d'entre eux cependant ne pourra pas témoigner : Shiar Ahmad, Kurde de Syrie, était arrivé en Suisse en 1998 : renvoyé en 2005, il a été immédiatement arrêté à l'aéroport de Damas et envoyé pendant deux mois en prison. Quelques jours après sa libération provisoire, il s'est pendu dans son village.

Mais les autres sont revenus, et certains n'entendent pas se taire. Ainsi en va-t-il de Ramadan Veliù, Albanais du Kosovo. Après avoir demandé d'asile en 1982, il avait été renvoyé sans délai depuis la zone de transit de l'aéroport de Zürich. Remis aux autorités serbes de Belgrade, il a d'abord effectué 14 mois de préventive, pendant lesquels il a subi la torture, puis a été condamné à 8 ans de prison. Il est finalement retourné en Suisse en 1996. Au moment de la condamnation de Stanley Van Tha, il avait fait le commentaire suivant : «Monsieur Blocher parle d'un seul faux jugement. Il ment, c'est clair, puisque je suis le deuxième cas et qu'il y en a certainement d'autres. Ce que j'aimerais dire, sans prendre parti pour l'un ou l'autre côté, c'est que j'ai vécu un cauchemar causé par un mélange d'indifférence, d'irresponsabilité et de xénophobie de la part des autorités suisses. Je ne me plains pas du peuple suisse mais des autorités de l'époque et de celles d'aujourd'hui qui risquent de faire ou feraient la même chose.»

Le témoignage exclusif de Ihab Alariki pour Voix d'Exils semble en tout cas confirmer cette crainte, partagée par Amnesty international, qui redoute sur son site internet «que les décisions erronées de l'ODM se multiplient avec l'entrée en vigueur complète de la nouvelle loi sur l'asile en janvier 2008.»



Les déboutés sont traumatisés à l'idée se faire expulser, escortés par des policiers.

La rédaction

©Service presse de la Police genevoise

19 ans de prison, dont 7 pour avoir demandé l'asile

En 2003, Stanley Van Tha, de nationalité birmane, arrive en Suisse avec des papiers délivrés dans son pays. Il dépose une demande d'asile avec comme motif son soutien à la minorité «Chin» et sa participation à la récolte de fonds pour l'opposante Aung San Suu Kyi. En octobre de la même année, Stanley Van Tha voit sa demande d'asile rejetée par l'Office fédéral des réfugiés (devenu depuis Office fédéral des migrations), décision confirmée deux mois plus tard par la Commission de recours en matière d'asile (qui a été remplacée depuis par le Tribunal administratif fédéral). Pour les autorités suisses, si le requérant avait été persécuté, il n'aurait pas pu obtenir de papiers pour pouvoir quitter son pays. Le demandeur d'asile répond que ses documents sont des faux.

Le 14 avril 2004, Stanley Van Tha est rapatrié manu militari à Rangoon et remis aux autorités birmanes. D'après son témoignage, il est alors incarcéré et torturé pendant trois jours. Il est finalement condamné à 19 ans de prison, dont 7 pour ses activités politiques en Birmanie, 5 pour avoir falsifié son passeport et 7 pour avoir introduit une demande d'asile en Suisse. Christoph Blocher, à l'époque ministre de Justice et Police, avait regretté la tournure de cette affaire. Les autorités suisses avaient alors plusieurs fois demandé sa libération.

En novembre 2007, la demande des autorités helvétiques a finalement trouvé satisfaction et Stanley Van Tha a été libéré après plus de trois ans de détention. Il a rejoint en janvier dernier son épouse et son enfant déjà revenus en Suisse. Pour Stanley Van Tha, tout est en bonne voie pour être effectivement reconnu comme réfugié politique.

Andy MACK

«Pas de raison de suspendre les renvois vers le Yémen»

Jonas Montani, porte-parole de l'Office fédéral des migrations (ODM), s'explique sur les deux plus récentes affaires de renvois ayant mal tourné.

Voix d'Exils: Quelles mesures ont été prises pour éviter que la tragédie du requérant birman ne se reproduise ?

Jonas Montani: Depuis l'arrestation de M. Stanley Van Tha, l'ODM a décidé de ne plus renvoyer des ressortissants du Myanmar dans leur pays d'origine.

Il ne s'agit pas que des Birmans: l'ODM a-t-il prévu, après cette affaire, des mesures supplémentaires de vérification dans les procédures, afin de ne plus refuser l'asile à des personnes menacées de persécution ?

L'ODM vérifie chaque demande d'asile d'une manière individuelle et selon les circonstances concrètes dans lesquelles se trouve la personne concernée. L'ODM analyse continuellement la qualité de la procédure d'asile. L'ODM ne pouvait pas, à l'époque, prévoir que M. Stanley Van Tha serait emprisonné par les autorités birmanes après son expulsion. L'ODM regrette que cela ait été le cas. De plus, il faut constater que, durant les années précédentes, plus personne n'avait été expulsé vers la Birmanie. Et depuis l'expulsion de M. Stanley Van Tha, cela n'a plus été le cas.

Quel est le statut actuel de Stanley Van Tha ? A-t-il obtenu le statut de réfugié ?

M. Stanley Van Tha a déposé une demande d'asile depuis sa nouvelle entrée en Suisse. En vertu des événements des années passées (emprisonnement en Birmanie), il a été reconnu comme réfugié par la Suisse. Par conséquent, il a obtenu un permis B.

La femme et l'enfant de M. Van Tha avaient obtenu entre-temps un permis B. S'agit-il de l'asile ou d'une régularisation ?

La femme et l'enfant de M. Van Tha sont entrés en Suisse après son emprisonnement et ont été reconnus comme réfugiés.

En moyenne, la procédure d'asile en Suisse dure entre 28 et 32 jours jusqu'à ce que l'ODM prenne une décision

Un autre requérant d'asile, M. Ihab Alariki, de nationalité yéménite, a également été arrêté dans son pays après avoir été débouté et expulsé de Suisse en 2005.

Est-il vrai que la Suisse est intervenue auprès des autorités du Yémen pour le faire libérer ?

Une demande d'asile a été refusée par l'ODM à un moment précédent. L'ancienne Commission de recours en matière d'asile (aujourd'hui Tribunal administratif fédéral) a confirmé cette décision. La personne mentionnée a dès lors déposé une nouvelle demande d'asile. L'ODM vérifie actuellement cette demande. Comme il s'agit d'une procédure en cours, l'ODM n'est pas autorisé à donner des renseignements supplémentaires.

Ce requérant est revenu en Suisse en 2007, et a été attribué au canton du Valais alors qu'il avait travaillé à Genève avant son expulsion. Pourquoi ne pas l'avoir réattribué à Genève ?

L'attribution des requérants d'asile se réalise selon une clé de répartition correspondant au nombre d'habitants par canton. Une fois le quota du nombre de requérants d'asile attribuable à un canton atteint, ces derniers doivent être automatiquement affectés à d'autres cantons qui peuvent encore les recevoir. L'attribution dépend de divers facteurs. Il s'agit en principe des capacités d'hébergement et d'encadrement dans les cantons, de la composition des nationalités, des catégories



Jonas Montani est le chef de l'Etat-major Information et communication de l'Office fédéral des migrations (ODM).

des personnes, etc.

Pourquoi sa nouvelle procédure est-elle si lente (plus d'une année depuis son retour en Suisse) ?

L'ODM vérifie chaque demande d'asile de manière individuelle et selon les circonstances concrètes dans lesquelles se trouve la personne concernée. En moyenne, la procédure d'asile en Suisse dure entre 28 et 32 jours jusqu'à ce que l'ODM prenne une décision. En ce qui concerne ce cas concret, nous ne pouvons pas donner d'information supplémentaire à cause de la protection des données.

L'ODM a-t-il stoppé tous les renvois vers le Yémen depuis cette affaire ?

Non. Chaque demande est vérifiée individuellement et minutieusement. Mais il n'y a actuellement pas de raison pour une suspension des procédures d'exécution des renvois.

Propos recueillis par la rédaction vaudoise



Découverte

Quand le partage de repas devient prétexte au dialogue interculturel

Discussion, partage et échanges autour d'un repas. C'est la philosophie des Tables d'icilaba. Lancée en 2006 par l'Unité d'action communautaire Plainpalais-Acacias, cette initiative a du succès auprès des autochtones et des étrangers de Genève.

Il est 17h30 ce 25 avril. Les tables sont dressées avec sobriété, mais les odeurs qui s'échappent de la cuisine promettent un bon repas dans une poignée de minutes. En humant l'air, on devine un mélange de saveurs des quatre coins du monde. Une dizaine de personnes s'activent pour achever les préparatifs sous le regard réjoui de quelques convives déjà installés. Toutes les générations et toutes les origines sont représentées. Le thermomètre affiche presque 25 degrés et un soleil qui tarde à se coucher contribue à diffuser une ambiance de fête dans l'assemblée des invités. Le repas est enfin servi, coloré, sous le contrôle de David Pedrazzini de l'Unité d'action communautaire (UAC).¹ «Les Tables d'icilaba constituent un espace de rencontre et de découverte de l'autre, de ses participants, des différences», commente ce dernier.

De plus en plus de monde

A l'initiative de l'UAC des quartiers de Plainpalais et des Acacias, le premier repas des Tables d'icilaba a été servi en 2006. Aujourd'hui, de plus en plus de gens s'y intéressent. «Actuellement, entre 40 et 50 personnes participent aux repas. Quand nous organisons des repas thématiques, nous arrivons à réunir jusqu'à 100 personnes», précise David Pedrazzini. Ce fut le cas de la soirée du 14 mars dernier consacrée au chanteur d'origine congolaise King Georges Mwanangele disparu il y a un an. Plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation. Même en raclant le fond des casseroles, les Tables d'icilaba n'ont pas pu satisfaire tout le monde. «Les Tables d'icilaba, c'est le partage, la discussion autour d'un repas», explique Marie Antoinette Chardonnans, conseillère en action communautaire. En effet, au-delà de l'aspect culinaire, ce projet crée une véritable occasion de connaître ses voisins, leurs habitudes, leur culture - à travers des repas du monde ouverts à toute la population - tisser de nouveaux liens, durables et solidaires ou, tout simplement, vivre un moment agréable. Les repas sont servis dans la salle du parc des Minoteries 3 les vendredis à des dates précises. Des affichettes et les programmes mensuels des UAC publiés sur le site internet



Au-delà de l'aspect culinaire, les Tables d'icilaba permettent aux habitants de Plainpalais de connaître les voisins, leurs habitudes, leur culture.

de la Ville de Genève permettent de toucher une bonne partie des habitants de la ville. Le bouche-à-oreille contribue également au succès des repas. Les Tables d'icilaba sont soutenues financièrement par la Ville et notamment par la vente de plats; un repas complet coûte 10 francs pour un adulte et 4 francs pour un mineur. L'organisation et l'animation des soirées sont assurées par le Club des aînés de Plainpalais-Acacias et l'association Différents et Voisins.

Une autre forme de solidarité

Prendre part à une soirée des Tables d'icilaba, c'est à coup sûr assister à une belle manifestation de solidarité entre cuisiniers, convives et serveurs. Les responsables de l'association Différents et voisins sont aux anges. Il n'y a pas mieux pour atteindre leur objectif, celui de créer une ambiance de famille entre personnes d'origines diverses. Pour approfondir les rencontres, cette association peaufine en ce moment un projet de spectacles

de théâtre. Blaise Domché, le président de Différents et voisins annonce aussi l'organisation d'un événement sportif: «Nous allons organiser cet été un tournoi intercommunautaire de football. Nous confierons la restauration des participants aux Tables d'icilaba». Les projets se multiplient. C'est la preuve que les plaisirs de la table inspirent et rapprochent les humains.

Andy MACK

Pour tout renseignement à propos des Tables d'icilaba, vous pouvez écrire à uac.plainpalais@hospicegeneral.ch ou téléphoner au 022 420 67 42

1. Basées dans les huit Centres d'action sociale (CASS) de la Ville de Genève, les UAC s'appuient sur le réseau d'acteurs publics, associatifs et privés pour développer des projets collectifs de promotion de la qualité de vie dans les quartiers.

Politique

Les exilés tibétains de Genève se mobilisent contre la répression chinoise

A la veille des Jeux olympiques de Pékin, la petite communauté de Tibétains de Genève s'active pour dénoncer les violations des droits humains par la Chine dans son pays.

Depuis plus de trois mois, la Ville de Genève est régulièrement animée par des manifestations contre les répressions au Tibet. Ces rassemblements organisés devant le siège européen des Nations unies et dans d'autres points stratégiques de la cité de Calvin, rassemblent à chaque fois plus de 300 manifestants dont le noyau est incontestablement la petite communauté de réfugiés tibétains habitant Genève. Celle-ci ose se montrer avec pancartes et banderoles dont les messages dénoncent explicitement la politique de répression chinoise au Tibet. Si ailleurs dans le monde on a assisté à un regain de tension et de violence, surtout lors du passage de la flamme olympique, à Genève toutes les manifestations se sont déroulées dans le calme et la sérénité. Pangtso Soman-Dargay, réfugié tibétain vivant à Genève pense que «ces manifestations autour de la flamme olympique servent à attirer l'attention du monde entier sur l'autre face de la Chine et la lutte désespérée d'un peuple qui souffre sur sa terre natale depuis 50 ans». Deckyi Youdon-Falcombell, ressortissante tibétaine adepte de la «zen attitude», estime pour sa part que toute cette agitation a desservi quelque peu la réputation de son peuple. Elle pense néanmoins que la lutte non violente a échoué. Echec qu'elle impute en grande partie à la communauté internationale qui n'a soutenu le peuple tibétain que du bout des lèvres. Tfamchoe Wiederker, présidente de la communauté tibétaine de Genève, craint que les jeunes membres de sa communauté ne laissent libre cours à leur désir de vengeance.

Souffle nouveau

La redéfinition de la lutte demeure pour tous une priorité afin de faire face au défi du futur. Deckyi Youdon-Falcombell déclare: «Je crois profondément à notre lutte non violente. Néanmoins, il faut revoir cette lutte afin qu'elle ne soit pas inerte ou passive. Et c'est en cela que je salue l'émergence de la nouvelle génération d'exilés.» Pour Tfamchoe Wiederker, cette nouvelle génération a gardé, contrairement à ses aînés, des liens très solides avec le pays. L'entrée de ces jeunes dans la lutte a apporté une certaine dynamique et donné un nouvel élan. Ainsi tous ceux qui pensaient que les mouvements tibétains étaient éphémères, ont tout d'un coup changé d'avis. La question qui se pose aujourd'hui est de



© VDE - Modeste Kadira
Deckyi Youdon-Falcombell, ancienne présidente de la communauté tibétaine de Genève, croit profondément à la lutte non violente.

savoir quelle sera l'orientation de cette lutte après les Jeux olympiques de Pékin? Tous ces mouvements ne vont-ils pas s'éteindre? A ces interrogations, Tfamchoe Wiederker rassure: «Notre lutte ne s'arrêtera pas après les Jeux. Cette flamme, nous l'entretiendrons après la fin de cet événement olympique. Nous ferons le maximum pour mobiliser le plus grand nombre de gouvernements sur le bien-fondé de notre lutte.»

Modeste KADIRA

Contact

Porte du Tibet, Maison des associations,
15 rue des Savoises, 1204 Genève
Tél. 022 329 20 22
E-mail: portetibet@bluewin.ch

Entre tradition et intégration

La communauté tibétaine de Genève est composée d'environ 40 personnes. Elle est très attachée à son identité qui est modelée par la culture bouddhiste. Conservatrice, elle est en même temps très ouverte et s'adapte facilement au changement de mode vie. En ce sens, elle apprécie l'accueil suisse qui lui permet de vivre sa foi en toute quiétude. Les plus anciens réfugiés tibétains s'estiment bien intégrés en Suisse. Quant aux nouveaux venus, leur quotidien est fait d'apprentissage de la langue française.

Outre les manifestations exceptionnelles liées à «Pékin 2008», la communauté tibétaine de Genève se regroupe pour commémorer «L'insurrection» (10 mars), l'anniversaire du Dalai Lama (6 juillet) et le nouvel an tibétain qui dépend du calendrier lunaire.

Petite, elle est toutefois influente vis-à-vis de ses consœurs de Vaud et de Rikon (Zurich). Cette dernière est la plus ancienne de Suisse. Les premiers Tibétains y sont accueillis depuis 1961.



©Porte du Tibet
La nouvelle génération de réfugiés tibétains a gardé des liens très solides avec son pays d'origine.

Interview

«Les médias n'hésitent pas à exploiter le moindre fait divers pour stigmatiser les étrangers»

Ethnologue d'origine roumaine, Alina Oppikofer n'a pas peur de rencontrer des anonymes venus de loin. Elle effectue actuellement un stage à Caritas Neuchâtel où elle savoure le contact quotidien avec les migrants. L'exclusion des requérants déboutés de l'aide sociale est une situation qui ne la laisse pas indifférente.

Voix d'Exils: Pourquoi avez-vous choisi d'immigrer en Suisse et de vous installer à Neuchâtel ?

Alina Oppikofer: En 1999, j'ai obtenu une bourse d'études en Suisse. Avant cela, j'avais rencontré mon mari qui est Suisse. Nous avons eu une longue correspondance, nous passons nos vacances entre la Roumanie et la Suisse, ce qui m'a permis de découvrir ce pays. En 2001, j'ai obtenu un transfert de l'université de Roumanie à l'université de Neuchâtel dont l'institut d'ethnologie est très réputé. J'ai achevé mes études en juillet 2007 avec l'obtention d'une licence interdisciplinaire en ethnologie, langue et littérature anglaise et sciences Politiques.

Quand avez-vous commencé votre stage à Caritas Neuchâtel ? Et en quoi consiste votre engagement ?

J'ai commencé en janvier de cette année. Je travaille à 70% dans le service juridique où nous apportons un soutien aux demandeurs d'asile au niveau de la procédure et de l'obtention des autorisations de séjour. Les 30% restants, je travaille dans le service social avec les réfugiés statutaires afin de les accompagner dans leur processus d'intégration dans la société suisse.

Quelle impression avez-vous de ces personnes que vous côtoyez tous les jours ? Quel est votre sentiment par rapport à ce travail ?

C'est un travail exigeant. Je rencontre des personnes qui sont souvent fragilisées, voire traumatisées. Lorsque je pense à mon parcours d'étudiante, bien qu'il ait été semé d'obstacles, il reste incomparable à celui de ces chercheurs d'asile qui ont dû vivre des choses difficiles et fuir leur pays. Alors, j'essaie d'être à leur écoute, attentive à leur souffrance. Mais nous travaillons dans un cadre légal très restrictif où il y a pas mal de contraintes administratives, ce qui pénalise le côté relationnel. Mais après tout, je m'estime heureuse de ce que je fais, c'est vraiment très enrichissant...

Est-ce qu'à Caritas vous sentez les conséquences de l'application de la nouvelle loi sur l'asile ?

Ayant commencé mon stage après la mise en application des nouvelles lois, je n'ai personnellement pas une idée précise de la situation avant. Mais les échos de mes collègues sont plutôt pessimistes. D'un autre côté, les demandes d'asile sont traitées plus rapidement et cela évite aux requérants des années d'attente, mais on se pose la question de savoir si c'est au détriment de la qualité de l'étude des dossiers.



Pour Alina Oppikofer, l'aspect administratif occupe une part importante du travail.

«Je pense que l'on ne fait pas un bon travail au niveau des médias et des politiques pour dissiper les inquiétudes»

Pourquoi, à votre avis, la société suisse a-t-elle d'une manière générale une image négative des requérants d'asile ?

Malheureusement, c'est un réflexe humain d'avoir peur de l'autre, qui vient d'ailleurs, que l'on ne connaît pas. Mais finalement on apprend à vivre avec, à le découvrir et on réalise qu'il n'est pas très différent de nous. D'un côté, il est donc normal d'avoir peur, mais de l'autre, c'est triste, je pense que l'on ne fait pas un bon travail au niveau des médias et des politiques pour dissiper les inquiétudes, et quelque part nous sommes tous concernés. À mon sens, les médias jouent un rôle négatif, parce qu'ils n'hésitent pas à exploiter le moindre fait divers pour stigmatiser les requérants d'asile et les étrangers de manière générale. Cela crée et renforce les peurs chez la population autochtone, il faudra que cela cesse !

Pensez-vous qu'il y avait autrefois plus de sympathie envers les réfugiés, par exemple ceux venant des pays sous dictature communiste pendant la Guerre froide ?

Je pense que oui. Vous savez, maintenant on va plus facilement plaindre un Birman qui vit sous le joug de la junte militaire et qui de surcroît subit les cataclysmes naturels, que de plaindre un Africain par exemple. Parce que l'on se dit que l'Africain vient ici pour des raisons économiques, on va avoir plus de suspicion à son sujet. Malheureusement, les clichés persistent à travers les époques...

Propos recueillis par Dominique HUSNIYA

Droit des étrangers

La Suisse doit accueillir plus de réfugiés

La Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) estime que Berne doit réintroduire les contingents de réfugiés, comme l'a réclamé le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Préoccupée par une éventuelle acceptation de l'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC, droite nationaliste) sur les naturalisations par les urnes soumise aux citoyens le 1er juin dernier, la CFM estime que la Suisse devrait remettre à l'ordre du jour une pratique abandonnée dans les années 90.

La Confédération avait alors renoncé aux admissions de groupe pour les réfugiés attendant dans un premier pays d'accueil de pouvoir demander l'asile.

Début mai à Genève, le Haut Commissaire de l'ONU aux réfugiés Antonio Guterres a demandé à la ministre suisse de Justice et Police Eveline Widmer-Schlumpf de faciliter la réinstallation de réfugiés, notamment irakiens. La CFM, qui a remplacé la Commission fédérale des réfugiés et celle des étrangers le 1er janvier, avait appelé au rejet de l'initiative populaire de l'UDC «Pour des naturalisations démocratiques».

Swissinfo

Racisme: Amnesty International critique le gouvernement suisse

Amnesty International déplore l'absence de mesures gouvernementales «efficaces» contre la montée du racisme en Suisse. Cette année, son rapport annuel coïncide avec le 60e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Soixante ans après l'adoption de cette déclaration, la situation des droits humains dans le monde est sombre, déplore Amnesty International. L'ONG dénonce les fausses promesses des gouvernements, au Darfour et en Birmanie notamment. En Suisse, l'organisation de défense des droits de l'homme pointe particulièrement du doigt l'UDC et la campagne que le parti de Christoph Blocher a menée lors des élections fédérales de 2007. Amnesty se réfère aux conclusions du rapporteur de l'ONU sur le racisme Doudou Diène qui a enquêté en Suisse du 9 au 13 janvier 2006. Dans son rapport, M. Diène demande au gouvernement suisse de s'opposer à toutes les plateformes politiques racistes et xénophobes et de les condamner. L'ONG fait également état de «violations des droits humains» commises par la police et les forces de sécurité, sans citer toutefois d'exemples précis. Concernant les requérants d'asile, AI déplore que de nombreuses personnes se soient vu refuser la possibilité de déposer une demande d'asile au motif qu'elles n'avaient pas de papiers d'identité.

ATS

La Suisse se prépare à Schengen/Dublin

En vue de l'application de l'accord de Schengen/Dublin prévue dès novembre en Suisse, la Chambre basse du Parlement a suivi la Chambre haute et adapté le droit d'asile et des étrangers.

Pour permettre l'application intégrale des acquis de deux accords européens acceptés par le peuple en juin 2005, les députés ont suivi les sénateurs et ont accepté de rendre immédiatement exécutoires les décisions de renvoi aux frontières, qui devront être dûment motivées. Les recours n'auront pas d'effet suspensif.

Malgré les protestations du camp rose-vert, décision a été prise de ne pas prolonger le délai de recours de deux à dix jours et de ne pas «garantir» d'assistance juridique. Les décisions ne devront pas non plus obligatoirement être rédigées dans une langue compréhensible de la personne refoulée.

Le système institué par Dublin permettra notamment de renvoyer dans l'Etat tiers compétent des clandestins qui n'ont pas déposé de demande d'asile en Suisse. Enfin, en vertu de Schengen, les compagnies aériennes seront contraintes (sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à un million de francs) de communiquer aux autorités des données personnelles concernant leurs passagers.

Swissinfo



©Christophe Pittet



Fête des 5 Continents

Célébration «écologique» de la différence

Toute la Ville de Martigny s'active et met la dernière main aux préparatifs de la prochaine Fête des 5 continents, qui aura lieu les 13 et 14 juin prochain. Au fil des ans, cette rencontre, qui s'est donné pour mission de magnifier la diversité, est devenue incontournable. A la veille de la quinzième édition, nous avons interrogé le coordinateur Mads Olesen.

Voix d'Exils: Monsieur Olesen, comment est née la Fête des 5 continents ?

L'idée est née d'un constat: la ville de Martigny compte 15'000 habitants dont 35% sont des étrangers originaires de plus de 70 pays. Nous voulions montrer la beauté de la différence et l'enrichissement que la présence des diverses communautés étrangères apporte aux indigènes à travers une programmation des musiques du monde.

Quelles orientations la Fête prend-elle actuellement ?

On peut dire que la Fête est restée totalement fidèle à l'esprit du début. Evidemment, au fil des années, de nouvelles activités se sont ajoutées tout naturellement. Aujourd'hui, par exemple, nous souhaitons inclure la dimension écologiques, qui est une des préoccupations majeures actuelles. Nous avons l'objectif de devenir, à terme, un festival totalement écologique.

Selon vous, qu'est-ce qui distingue les 5 Continents des autres festivals d'été ?

Je dirais la forme d'organisation, qui repose sur un engagement important de bénévoles et d'associations, ce qui donne un esprit très original à la Fête. Ce qui caractérise aussi les 5 Continents, c'est un mélange qu'on ne retrouve nulle part ailleurs: celui d'une programmation musicale pointue et exigeante et d'une ambiance populaire qui réunit toutes les générations. Il faut relever aussi que nous avons pu préserver une formule totalement gratuite pour les festivaliers, ce qui est rare pour des spectacles de ce niveau.

Nous avons pu préserver une formule totalement gratuite pour les festivaliers



©DE - Urantuya ENKTHUYA SHAIKH

Le coordinateur Mads Olesen



Delphine Besse

Le public aura l'occasion d'admirer les masques de lune du Burkina Faso.

Une anecdote ?

Peut-être la hantise de tout organisateur d'événement en plein air: la météo. C'est une «angoisse» profonde: tout peut se jouer dans le ciel. Heureusement, le mauvais temps nous a toujours épargnés. Il y a deux ans, c'était l'alerte, la pluie et la tempête ont menacé, mais juste avant le premier concert, nous avons vu une lucarne de ciel bleu: la Fête était sauvée!

Avez-vous le temps de profiter personnellement de la Fête ?

Je dois dire que ces deux jours sont très intenses. Les 500 à 1000 visiteurs de la première édition ont laissé place à plus de 20'000 personnes l'an dernier. L'organisation représente aujourd'hui une tâche énorme: programmation, animation, sécurité, rien n'est laissé au hasard. Il faut avoir l'œil à tout. Je ne peux évidemment pas me fondre dans la fête comme un simple visiteur. Mais je prends toujours le temps d'apprécier la musique. Et ma récompense, avec toute mon équipe, est de rendre possible, année après année, ce grand rassemblement.

Propos recueillis
par Urantuya ENKTHUYA SHAIKH

Le monde arc en ciel est une vraie fête des cultures

Pour la journée nationale des réfugiés, le Forum migration du Haut-Valais offre des spécialités culinaires du monde entier, de la World music et des animations pour les enfants de 11h à 20h.

Dans le cadre des festivités de l'EURO 08, cette fête des cultures sera placée sous le signe du football et intégrée dans la programmation de Radio Rottu. Le slogan «Gagner ensemble» est valable pour la vie commune des populations étrangère et indigène, dans une tolérance et une acceptation mutuelles selon les règles de notre Etat.

Le fair-play désigne un comportement sportif respectueux du jeu et de l'adversaire. C'est exactement un tel esprit qui doit régner dans les rapports entre migrants et indigènes dans leur vie de tous les jours. Rendez-vous est pris pour le **samedi 21 juin de 11h à 20h** sur la place de la Poste à Viège.

Rédaction valaisanne

Fête des 5 Continents

Les requérants d'asile mettent la main à la pâte

Quand on déambule entre les stands et que la seule question existentielle du jour est de savoir que choisir entre les crevettes à l'indienne et le poulet au beurre de cacahuètes, on ne se rend évidemment pas compte de la somme de travail qu'il a fallu fournir pour que la fête soit belle. Les requérants d'asile sont les piliers de la Fête des 5 Continents, de véritables travailleurs de l'ombre sans qui rien ne serait possible. M. Roger Fontannaz, administrateur du Centre de formation «Le Botza», à Vétroz, leur rend hommage.

Voix d'Exils. Depuis quand les requérants d'asile font-ils partie de l'aventure des 5 Continents ?

A travers le foyer Bernadette-Carmen à Martigny, les requérants d'asile ont été présents dès la première édition de la fête. Nous nous sommes très vite orientés vers la préparation de repas. A l'époque, les requérants d'asile laissaient tomber toutes leurs activités pour préparer ensemble un taboulé libanais. Sous les ordres d'un chef de cuisine inflexible, qui n'a jamais admis le recours à des machines, il fallait «s'occuper», au couteau, de montagnes de légumes ! C'était très chaleureux.

En quoi consiste la contribution du centre «Le Botza» à la Fête de cette année ?

Outre le montage des tentes, nous assurons 700 repas pour les bénévoles et les artistes, auxquels s'ajoutent 1500 repas destinés aux visiteurs. Nous avons évidemment le privilège de côtoyer ainsi les artistes, mais c'est également une belle mission de prêter attention aux dizaines de bénévoles qui sont les chevilles ouvrières de cette fête. Nous avons à cœur de bien les recevoir pour qu'ils se sentent reconnus.

Quelle signification donnez-vous à cette fête ?

Le centre de formation «Le Botza» a la vocation d'amener les requérants d'asile à participer à la vie locale. La Fête des 5 continents est notre projet le plus rassembleur. C'est une occasion unique et très appréciée de se rencontrer, tous, dans une atmosphère de partage.



Roger Fontannaz :
Nous avons à cœur de bien recevoir les bénévoles pour qu'ils se sentent reconnus.

Propos recueillis par Rassido BAYIRE



Les requérants d'asile ont été présents dès la première édition de la fête.

Le secret des cuisinières somaliennes

L'association Kalkal, dont le nom signifie «entraide» en somali, propose des menus dont les festivaliers raffolent. Pour son responsable Mohamed Abdi cette année ne fera pas exception.



©VDE - Ghulam Khattibi

Voix d'Exils: Quel est l'engagement de Kalkal dans la Fête des 5 continents ?

Depuis 1999, nous participons à la Fête à travers la préparation de repas. Comme nous avons la chance de disposer de cuisiniers hors pair, nous nous sommes développés d'année en année. Pour cette quinzième édition, nous fournirons entre 1500 et 2000 repas.

Quelle est la principale motivation de vos bénévoles ?

Le bonheur de participer à cet événement, la joie de partager et surtout la fierté de faire apprécier les saveurs de la cuisine somalienne. Vous savez, notre «bœuf à la cannelle» est sans concurrence ! L'une de ces années passées, un cuisinier professionnel est venu observer notre équipe pour tenter de «voler» ses secrets de fabrication. Mais ils sont bien gardés. Les mères de famille nombreuses qui cuisinent chaque jour pour de grandes tablées ne mesurent rien, elles fonctionnent au feeling. Au final, le repas était parfait et le cuisinier plutôt perplexe. Je crois qu'il va continuer à faire des steaks frites !

Quels sont les autres projets de Kalkal ?

Si nous faisons des bénéfices grâce à notre participation à la Fête, nous les consacrerons à la réalisation de notre prochain objectif : visiter les Nations unies à Genève. C'est très précieux pour des personnes qui ont parfois entendu parler de l'ONU au pays, avant leur fuite, d'aller se rendre compte sur place de ce qu'est réellement cette institution.

Rédaction valaisanne

Les grands rendez-vous culturels

Les Masques de Lune, Burkina Faso.
Shamans, Sibérie.
Mosquito Salsa Club, Cuba.
Divna Ljubojevic, Mystères de Byzance
Aliev Bleh Orkestra, Balkans
Valran, Danemark
Fatoumata Dembélé, Afrique de l'Ouest

Débouchés professionnels

«Quand j'aide, je reçois aussi !»

Un programme d'occupation inédit a vu le jour à l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM): les auxiliaires de santé et de vie sociale rendent service à la communauté des requérants, tout en se construisant un joli bagage professionnel.

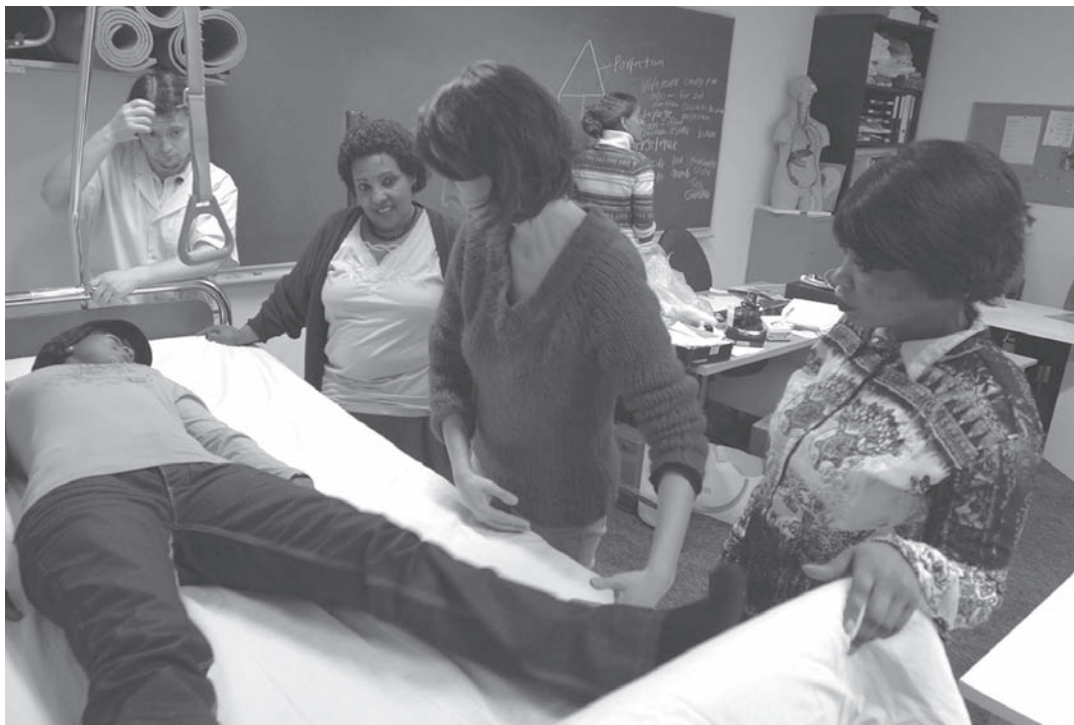
Autrefois, il y avait la formation santé: à chaque semestre, des élèves apprenaient les premiers gestes qui sauvent ou qui soulagent, dans l'espoir de décrocher un emploi dans un établissement médico-social (EMS) ou un centre hospitalier. Depuis le mois d'avril 2008, cette formation a fusionné avec un programme d'occupation qui permet une réelle application pratique: les participants passent en moyenne 19 heures par semaine sur la théorie et 10 heures à venir en aide aux requérants d'asile seuls, âgés, malades ou en situation familiale difficile, dont les cas ont été signalés par les assistants sociaux de l'EVAM.

«L'auxiliaire de vie sociale est proche des requérants et comprend facilement les gens. Des fois, on n'a même pas besoin de parler entre nous. Un simple regard ou quelques mots peuvent suffire, car chacun de nous a passé par les mêmes vécus», témoigne une participante kurde de 40 ans.

Les auxiliaires de santé et de vie sociale ont conduit une trentaine de missions auprès de personnes bénéficiaires depuis le lancement du projet. Mais de nombreuses demandes d'intervention n'ont pas pu être satisfaites, notamment quand aucun candidat ne parle la langue d'origine de la personne dans le besoin. L'aide peut consister à faire le ménage ou les courses, garder les enfants pendant un déplacement ou tout simplement tenir compagnie aux personnes visitées.

Accès au marché du travail

Le programme est réservé aux détenteurs d'un permis F, grâce aux mesures spéciales destinées depuis 2008 aux personnes bénéficiant d'une admission provisoire pour favoriser leur intégration sur le marché du travail. Le coordinateur du programme Afif Ghanmi explique: «Nous en sommes encore au début. Le besoin est là au niveau des demandes, mais la difficulté majeure est de trouver des participants disponibles et maîtrisant suffisamment le français. La charge de famille étant un des obstacles rencontrés par les mères intéressées, des solutions doivent être mises en place: une garderie est actuellement en projet».



Hugues Siegenthaler

La formation santé a évolué vers un programme complet alliant théorie et pratique.

En effet, sur les dix participants actuels, sept sont des femmes. Lors de la formation, les aspects liés à la santé ne sont pas les seuls abordés: le côté social est également très important, avec un accent mis sur la communication et la gestion des différences culturelles. Un autre pan de la formation vise l'économie domestique, avec des cours sur l'alimentation, l'entretien du linge et l'hygiène.

Un programme apprécié

Récemment présenté aux professionnels de la santé, le programme a reçu un excellent accueil en raison de l'étendue des aspects abordés dans la formation et des applications pratiques. La Fédération patronale des EMS vaudois a même annoncé qu'elle demanderait au Service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud de reconnaître cette formation dans les directives officielles pour l'engagement d'auxiliaires de santé dans les établissements de soins du canton.

Plusieurs directeurs d'EMS ont, de plus, signalé qu'ils étaient intéressés à recevoir des dossiers de candidatures de personnes ayant réussi les examens finaux qui concluront deux trimestres de théorie et de pratique, plus un mois de stage en entreprise.

«Je pense que cette expérience m'aidera dans ma vie future, affirme une participante. J'aimerais travailler dans le domaine médicosocial, bien que ma formation antérieure ait été dans la restauration. Je veux changer d'orientation, car travailler dans le social, c'est quelque chose de durable et de plus intéressant. C'est riche au niveau du contact. Quand j'aide, je reçois aussi! Je donne de mon énergie et je reçois du respect et des remerciements. Cela me donne de la valeur!»

La Rédaction vaudoise

Intégration

Personnes admises à titre provisoire: portrait d'une génération sacrifiée

L'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) doit réaliser 1 000 bilans d'orientation en 2008 pour trouver des débouchés aux détenteurs d'un permis F. Les premiers mois d'exercice ont permis de réaliser l'ampleur du défi après des années de marginalisation.

En Suisse depuis quatorze ans, C.M. a obtenu une admission provisoire en 2000. Couturière en République démocratique du Congo, elle a effectué plusieurs missions temporaires dans le canton de Vaud comme ouvrière, employée de maison et employée de production, en plus de quelques stages. Cette mère de deux enfants n'a jamais eu d'emploi stable et ne parvient pas à l'autonomie financière. Elle fait partie des quelque 250 personnes au bénéfice d'une admission provisoire reçues au cours du premier trimestre 2008 par la Cellule d'orientation de l'EVAM.

Cette petite structure de cinq personnes a été mise sur pied dans le cadre des mesures d'intégration pour les permis F, ces déboutés de l'asile à qui la Suisse a quand même délivré un titre de séjour, car leur renvoi n'était pas exigible en raison de critères humanitaires. Or, le «provisoire» dure souvent longtemps, ont fini par constater les autorités suisses. C'est pourquoi la nouvelle loi fédérale sur les étrangers permet à la Confédération de ne plus rembourser les frais d'assistance aux permis F après sept ans de séjour en Suisse. Les cantons, s'ils ne veulent pas assumer ces frais eux-mêmes, se voient ainsi fortement incités à aider les admis provisoires à trouver du travail.

«Beaucoup de temps a été perdu», constate la Cellule d'orientation. Entre les permis N et les permis F, la différence est grande en termes de motivation. Les personnes encore en procédure d'asile sont bien plus dynamiques, car elles ont bénéficié des phases d'accueil et de socialisation mises en place depuis 2006 dans le canton de Vaud. Mieux informés sur les mesures existantes, les permis N sont également plus conscients de l'importance de l'intégration, relève Kathrin Dobler, auteur d'un rapport sur le premier trimestre d'activité de la Cellule.

Sacrifiée, mais pas désespérée

Son point de situation permet de dresser le portrait d'une génération sacrifiée, cumulant les handicaps: formation lacunaire, poids des traditions empêchant certaines femmes d'accéder au monde extérieur, charge de famille ou d'enfants en bas âge, problèmes de santé ou de dépendances, situations de rupture et sentiment de dévalorisation.

«On peut effectivement parler de génération sacrifiée, approuve Brigitte Trolliet Megroz, responsable de la Cellule d'orientation. Mais il y a également de petits miracles». En clair, ce sont des personnes totalement marginalisées qui sont d'abord portées à bout de bras et qui finissent par entrer dans un projet, qu'il s'agisse d'une formation, d'un programme d'occupation, d'une aide à la recherche d'emploi ou d'autres mesures d'intégration en lien avec des partenaires externes.

Pour que davantage de miracles soient possibles, la Cellule préconise une plus grande cohérence entre les différentes prestations de l'EVAM et un accompagnement continu des personnes dans leur processus d'insertion professionnelle. Brigitte Trolliet Megroz pense notamment aux jeunes qui obtiennent une naturalisation, car «sans suivi, beaucoup risquent de rester en marge de la société, même avec un passeport à croix blanche».

La Rédaction vaudoise



Hugues Segenthaler

Remettre un jeune sur les rails de la formation, un défi pour la Cellule d'orientation.

Les députés vaudois visitent les centres d'aide d'urgence

Une délégation multipartite du Grand Conseil vaudois a visité mardi 20 mai deux structures d'aide d'urgence à Lausanne. Cette initiative suivait le piquet de protestation organisé le 29 avril par le collectif «Droit de rester pour tou-te-s», qui avait critiqué plusieurs aspects des prestations fournies, réclamant un meilleur respect de la dignité des requérants déboutés. Les députés vaudois ont ensuite posé une série de questions au directeur de l'EVAM, Pierre Imhof, dans une atmosphère qualifiée de «constructive» par ce dernier.

Récit illustré

Bienvenue en Suisse ...

Texte: Pierre-André Burnier. Illustrations : Gégé

Aujourd'hui, c'est Aklilu, le père de famille, qui invite les lecteurs de Voix d'Exils à le suivre dans sa nouvelle vie, bien remplie, au Centre de formation et d'occupation pour requérants d'asile «Le Botza», à Vétroz.

La patience est une grande vertu. Aklilu a appris la leçon, lui qui manifestait depuis de longs mois l'envie de suivre une formation au centre «Le Botza», sans que rien ne se concrétise. Son nom est malgré tout remonté petit à petit des profondeurs d'une liste d'attente interminable, jusqu'à figurer – enfin – en première ligne. Et le 31 mars dernier, il a rejoint l'atelier de serrurerie.



Aklilu vit toujours à Crans Montana avec sa famille. Pour rejoindre le centre, il effectue quotidiennement un véritable périple. Il prend le bus à Montana à 6h30; arrivé à Sierre, il prend le train pour Sion; il change ensuite de train jusqu'à Châteauneuf, où il attrape un bus pour arriver au «Botza» trois petites minutes avant huit heures. Tout juste le temps d'enfiler une salopette et le voilà au milieu d'une dizaine de camarades, à écouter l'enseignement du chef d'atelier Pierrot, Pierre-André Burnier de son vrai nom.

Aklilu se sent bien dans son équipe. Au «Botza», on propose une formation très pratique. Comme un bâtiment administratif est actuellement en construction, c'est un chantier grandeur nature qui attend les personnes en formation dans les métiers du bâtiment. Les serruriers ne sont pas les derniers à s'activer, car ils assurent la réalisation et la pose de toutes les portes et fenêtres du bâtiment. Il est prévu également qu'ils fabriquent de A à Z des bureaux «design» pour les personnes qui y travailleront.



Le Centre ne néglige pas pour autant l'enseignement théorique. C'est uniquement ainsi qu'il peut remplir efficacement sa mission de tremplin vers le monde du travail. Les équipes retrouvent quotidiennement l'atmosphère scolaire, avec pupitres et tableau noir, pour des cours de français. Récemment, grâce à Arnaud, un jeune homme effectuant son service civil au «Botza», des cours de mathématiques et de géométrie ont pu être mis en place. Les élèves ont apprivoisé la matière pas à pas, des notions les plus élémentaires jusqu'aux plus complexes et aujourd'hui, après quelques semaines de cours, ils calculent le volume d'une sphère en toute décontraction !

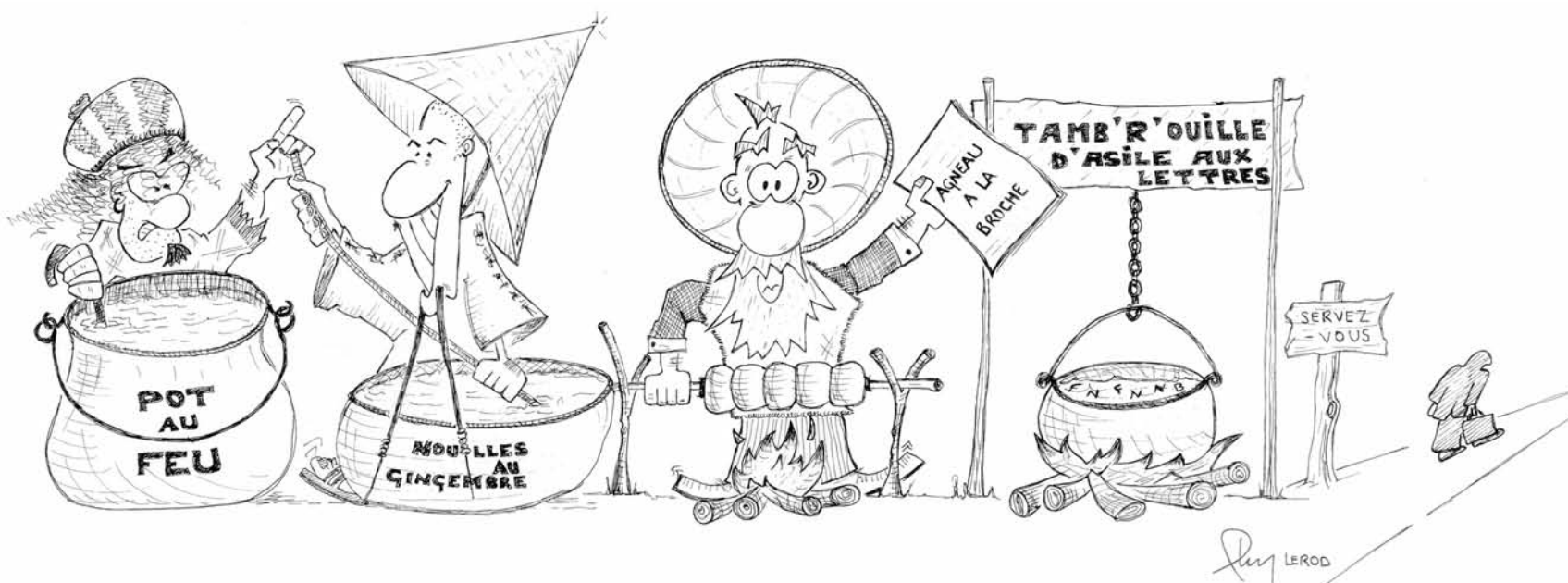


«LeBotza» est un milieu très motivant. Même s'il a l'impression de vivre au milieu d'une ruche où toutes sortes de projets et de personnes se croisent, Aklilu ne se sent pas dépaysé et déclare avoir trouvé ses marques très vite. A l'heure de la pause, il a du plaisir à partager un café avec des personnes qu'il n'aurait jamais rencontrées ailleurs. Le Centre se veut très ouvert sur l'extérieur : pas question de fonctionner en vase clos. Depuis deux ans, par exemple, des jeunes en quatrième année du Cycle d'orientation de Derborence, à Conthey, viennent partager une fois par semaine le quotidien et les apprentissages des requérants d'asile. Ce brassage, c'est l'oxygène du «Botza» et une belle chance donnée à la rencontre et à la compréhension mutuelle.



A la fin de la journée, nous retrouvons Aklilu, fatigué mais souriant, auprès du bus qui le ramène à la gare d'Ardon, à l'heure d'entamer le long voyage de retour vers sa famille. Il n'arrivera pas chez lui avant 19 heures. Mais il ne changerait pas cette vie pour celle qu'il a connue durant les longs mois passés sans activité. Il est heureux d'avoir fait un pas de plus sur le chemin de la vie «ordinaire» et il a bien l'intention de ne pas s'arrêter là.

La suite au prochain numéro.



Abonnements

Si vous désirez recevoir régulièrement votre trimestriel préféré par la poste, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement adapté à tous les porte-monnaie !

1. Abonnement d'une année (4 numéros) au prix spécial de CHF 12.-, réserve aux requérants d'asile.
2. Abonnement normal d'une année (4 numéros) au prix de CHF 28.-
3. Abonnement de soutien d'une année au prix de CHF 60.-
4. Abonnement pour institutions (2 exemplaires par numéro) CHF 60.-

Reconduction d'office s'il n'y a pas d'annulation.

Il suffit de nous écrire pour enregistrer votre commande.

Hospice général
Service Communication
Cours de Rive 12
1204 Genève
Téléphone : 022 420 53 00
E-mail : publications.hg@hospicegeneral.ch
www.voixdexils.ch



Voix d'Exils N° 31

Tirage : 6'700 exemplaires

Editeur : Hospice général, Aide aux requérants d'asile (ARA)-Genève.

Responsable d'édition : Mireille Vallette.

Responsable de la Rédaction : Frank Kodbaye

Mise en page : Rébecca Pittet

RÉGIONS

Rédaction genevoise

Rue Rothschild 58 – 1202 Genève

Tél. 022 420 45 03/04

fax 022 420 45 09

E-mail : info@voixdexils.ch

Anderson Makedi, Soraya Hatam, Luyindula Ngimbi, Wondimeneh Aberra, Aida AL-Khatib, Modeste Kadira, Jeannette M'Beta, Marie-Éléonore Essaga.

Rédaction neuchâteloise

Office social de l'asile

Rue des Charmettes 10C

2006 Neuchâtel

Tél. 032 732 99 15 ou 032 732 99 02

Fax 032 732 99 11

E-mail : daniel.kienholz@ne.ch

Responsables de rédaction : Daniel Kienholz, Marie-France Bitz, Roselyne Petruzzi

Rédacteurs : Théophile Kenmogne, Dominique Husniya

Rédaction valaisanne

Centre de Formation «Le Botza»

Zone industrielle – 1963 VETROZ

Tél. 027 345 39 03

Fax 027 346 39 11

E-mail : Christiane.brignet@admin.vs.ch

Responsables de la rédaction : Christiane Brignet, Christiane Terrettaz

Rédacteurs : Rassido Bayire Laki Bobua, Urantuya Enkhtuya Shaikh, Gholam Khatibi.

Rédaction vaudoise

EVAM

Rue Bugnon 42, 1020 Renens

Tél. 021 557 05 42

Responsable de la rédaction : Emmanuelle Marendaz-Colle

Rédacteur : Rodriguez Mlako

Coordinateur de programme d'occupation : Afif Ghanmi

Ont collaboré à ce numéro :

Gégé, Pierre-André Burnier, Olivier Roduit (auteur de la caricature)